

MERCREDI 9 MAI 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 9^e jour du mois de mai de l'an deux mille dix-huit à 20h00, à la salle du conseil située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1	Marc Ballard, conseiller #2
Marc St-Aubin, conseiller #3	Ronald Roberts, conseiller #4
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5	Barbara Mapp, conseillère #6

La directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1. OUVERTURE

Monsieur Robert Meyer annonce l'ouverture de la séance à 20:00

2. POUR ADOPTER DE L'ORDRE DU JOUR

180509-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 11 avril 2018
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
 - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
 - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Appui – Coopérative de santé du Nord de la Petite-Nation
 - 6.2 Appui – MRC de Papineau / acquisition d'une station mobile robotisée dans le cadre du programme de mise en commun
 - 6.3 Nomination des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)
 - 6.4 Modification de représentante autorisée - ClicSÉCUR
 - 6.5 Demande d'autorisation de stationner sur un chemin public
 - 6.6 Nomination d'une personne désignée – coordonnateur local des cours d'eau
 - 6.7 Nomination d'un ingénieur pour le support technique et l'élaboration de plans et devis pour les travaux dans la sablière
 - 6.8 Avis de motion concernant le règlement 18-103
 - 6.9 Demande de révision cadastrale – chemin de la Rivière
 - 6.10 Mandat à L'UMQ pour l'achat de pneus neufs, réchapés et remoulés
 - 6.11 Demande d'appui pour la modification de l'intersection de la route 323 et du chemin Boileau dans la municipalité d'Amherst
 - 6.12 Nomination des membres des comités municipaux
- 7.0 Finances
 - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs au 30 avril 2018
 - 7.2 Activités financières
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
 - 10.1 Presse - Le Mouvement Desjardins place la rentabilité avant les régions.
- 11.0 Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2018

180509-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 14 mars 2018 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Trois (3) citoyens présents

Monsieur le maire répond aux différentes questions des citoyens

5.0 INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage) a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif et finance a été déposé
- 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 APPUI – COOPÉRATIVE DE SANTÉ DU NORD DE LA PETITE-NATION

CONSIDÉRANT que la municipalité de Boileau soutient la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation depuis son implantation;

CONSIDÉRANT que la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation a amélioré l'accessibilité des soins de la santé de première ligne dans la région du nord de la Petite-Nation;

CONSIDÉRANT que la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation a développé des services de proximité;

CONSIDÉRANT que les citoyens de la Petite-Nation utilisent les services offerts;

CONSIDÉRANT que l'agrandissement des locaux permettra d'offrir aux professionnels, particulièrement: acupuncteur, massothérapie, kinésiothérapie et ostéopathie un environnement plus adéquat et mieux adapté à leur pratique professionnelle et augmentera la capacité d'accueil de nouveaux professionnels, médecins, infirmières et autres;

180509-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le conseil de la municipalité de Boileau appuie la demande d'aide financière de la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation, présentée dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Adopté à l'unanimité

6.2 APPUI – MRC DE PAPINEAU / ACQUISITION D'UNE STATION MOBILE ROBOTISÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MISE EN COMMUN

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) rend disponible une aide financière aux organismes municipaux pour soutenir la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

ATTENDU que cette aide s'applique également à la réalisation de diagnostics et d'études d'opportunité en cette matière ainsi qu'à l'acquisition d'équipements;

ATTENDU la résolution numéro CA-2018-02-059 adoptée lors de la séance du Comité administratif du 7 février dernier autorisant le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme de mise en commun;

ATTENDU que le Service d'ingénierie a présenté une demande d'aide financière au montant de 36 891.56 \$ dans le cadre dudit programme dans le but d'acquiescer une station mobile robotisée, laquelle permettrait d'avoir recours à des services d'ingénierie efficaces et de qualité;

ATTENDU la confirmation d'une subvention, en date du 23 mars 2018, au montant de 18 446 \$ en provenance du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux;

ATTENDU que le solde résiduel sera financé à même le budget d'exploitation 2018 de la MRC de Papineau, tel qu'adopté en novembre 2017;

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire demande que les municipalités participantes confirment leur intérêt à l'égard dudit équipement afin de l'indiquer au protocole à intervenir avec la MRC de Papineau;

180509-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE la municipalité de Boileau confirme son intérêt à l'égard du projet d'acquisition d'une station mobile robotisée et accepte que la MRC de Papineau ait déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme de mise en commun;

ET QUE, en vertu d'une entente avec la MRC, la municipalité pourra, selon ses besoins, bénéficier de cet équipement dans le cadre de ses projets de voirie locale.

Adopté à l'unanimité

6.3 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

ATTENDU que selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* les demandes de dérogation mineure doivent être étudiées par un comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU que la municipalité fait l'application du règlement # 01-065 concernant les dérogations mineures et qu'un CCU est requis afin de répondre aux demandes de ses citoyens;

ATTENDU que la municipalité a adopté un règlement # 08-038 modifiant le règlement 01-63, règlement concernant la constitution du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU que l'article 2 du règlement # 08-038 prévoit la nomination de deux membres du conseil et de cinq citoyens au comité consultatif d'urbanisme;

180509-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le Conseil de Boileau nomme les personnes suivantes à titre de membres du CCU de Boileau et selon les modalités du règlement # 08-038 :

Monsieur Alan Brown
Monsieur Ghislain Corbeil
Madame Karine Desjardins
Madame Diane Cossette
Monsieur Pierre Auclair
Monsieur Jean-Marc Chevalier
Monsieur Ronald Roberts

Adopté à l'unanimité

6.4 MODIFICATION DE REPRÉSENTANTE AUTORISÉE - CLICSÉOUR

180509-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE madame Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière soit autorisée

- À inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR - Entreprises;
- À gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- À consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur les Taxes d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

EN CONSÉQUENCE, le conseil de la municipalité de Boileau autorise madame Cathy Viens à tous les points mentionnés ci-dessus;

QU' un exemplaire de ce document est conservé au registre des procès-verbaux de la municipalité et en fait partie intégrante

Adopté à l'unanimité

6.5 DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNER SUR UN CHEMIN PUBLIC

ATTENDU que l'association des propriétaires du Lac au Loup tiendra son assemblée générale annuelle le 28 juillet 2018 ou le 29 si la météo ne le permet pas;

ATTENDU que cette réunion se tiendra à la croisée du chemin du Lac au Loup et de l'impasse Montpetit;

180509-07 Il est proposé par madame la conseillère Barbara Mapp

EN CONSÉQUENCE, le conseil de la municipalité de Boileau autorise le stationnement sur le chemin public le samedi 28 juillet 2018 (ou le 29 si la météo ne le permet pas) entre 9:00 et 14:00;

QUE la directrice générale avise la Sûreté du Québec de cette demande.

Adopté à l'unanimité

6.6 NOMINATION D'UNE PERSONNE DÉSIGNÉE – COORDONNATEUR LOCAL DES COURS D'EAU

ATTENDU que la municipalité de Boileau a adhéré à "l'Entente intermunicipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus aux cours d'eau" (résolution de la MRC 2013-01-018);

ATTENDU qu'aux fins de la réalisation des objets de ladite entente, la municipalité doit nommer un(e) ou des employé(e)(s) qui exerce(nt) les pouvoirs de la personne désignée au sens de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*;

180509-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE la municipalité de Boileau nomme madame Miriam Atkinson à titre de personne désignée au sens :

- De l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*;
- De "l'Entente intermunicipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et de la gestion des travaux prévus aux cours d'eau" en vigueur;
- Et des règlements de la MRC #075-205; #086-2007 et #087-2007

ET QU'une copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau pour ratification par voie de résolution, tel que prévu à l'article 3 de ladite Entente

Adopté à l'unanimité

6.7 NOMINATION D'UN INGÉNIEUR POUR LE SUPPORT TECHNIQUE ET L'ÉLABORATION DE PLANS ET DEVIS POUR LES TRAVAUX DANS LA SABLIERE ET SUR LE CHEMIN DES HIRONDELLES

ATTENDU que la municipalité de Boileau a reçu un avis le 27 juin 1996 pour l'exploitation d'une sablière sans certificat d'autorisation et que la municipalité n'a pu démontrer les droits acquis de cette sablière;

ATTENDU qu'une inspection est effectuée par le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques et qu'un avis de non-conformité a été reçu le 22 juillet 2014 pour l'exploitation d'une sablière sans certificat d'autorisation;

ATTENDU que la municipalité a reçu un deuxième avis le 8 août 2014 toujours pour la même raison;

ATTENDU qu'une inspection de suivi a été faite par le MDDELCC le 14 mai 2015 et que la restauration n'avait toujours pas été effectuée;

ATTENDU que la municipalité s'était engagée à terminer le tout avant le 1^{er} 2016;

ATTENDU que si la municipalité n'effectue par les travaux demandés, une sanction pourrait être imposée;

180509-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale et secrétaire-trésorière à mandater le service d'ingénierie de la MRC de Papineau, au montant de 8 805.00\$, pour préparer les plans et devis pour la réalisation des travaux dans la sablière et sur le chemin des Hironnelles afin que les travaux soient effectués d'ici octobre 2018.

QUE madame Cathy Viens, directrice générale, soit et est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Boileau tous les documents relatifs à ce dossier

Adopté à l'unanimité

6.8 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 18-103

180609-10 Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Marc Ballard qu'à une séance ultérieure, un règlement portant le numéro 18-103 concernant les modalités de publication des avis publics de la municipalité de Boileau;

CONFORMÉMENT à l'article 445 CM, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

CONFORMÉMENT à l'article 445 CM, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédent la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté`

En conformité avec l'article 445 du Code municipal, je demande dispense de la lecture du règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adoptée à l'unanimité

6.9 DEMANDE DE RÉVISION CADASTRALE – CHEMIN DE LA RIVIÈRE

ATTENDU que suite à la révision cadastrale, une erreur s'est glissée en indiquant que le début du chemin de la Rivière est considéré comme un droit de passage;

ATTENDU qu'une demande de révision doit être faite auprès du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;

180509-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE madame Linda Nagant, secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Boileau tous les documents relatifs à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

6.10 MANDAT À L'UMQ POUR L'ACHAT DE PNEUS NEUFS, RÉCHAPÉS ET REMOULÉS

ATTENDU que la Municipalité de Boileau a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (l'UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités (ou MRC ou régions intermunicipales) intéressées, un regroupement d'achats pour des achats regroupés de pneus;

ATTENDU que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom;

ATTENDU que les articles 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.2 du *Code municipal* permettent à l'UMQ de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au Centre de services partagés du Québec (CSPQ);

ATTENDU que la Municipalité de Boileau désire adhérer à ce regroupement d'achats de pneus (Pneus neufs, rechapés et remoulés) pour se procurer les différents types de pneus identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités.

180509-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si réitéré au long;

QUE la Municipalité de Boileau confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de procéder en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents pneus nécessaires aux activités de la Municipalité;

QUE la Municipalité de Boileau consent à ce que l'UMQ délègue au Centre de services partagés du Québec (CSPQ), l'exécution du processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat;

QUE la Municipalité de Boileau confirme son adhésion à ce regroupement d'achats de pneus géré par le CSPQ pour la période du 1^{er} avril 2019 au le 31 mars 2022 (3 ans);

QUE la Municipalité de Boileau s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la fiche technique d'inscription transmise qui vise à connaître une estimation des quantités annuelles des divers types de pneus dont elle prévoit avoir besoin;

QUE la Municipalité de Boileau s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé;

QUE la Municipalité de Boileau reconnaît que, selon la politique administrative du CSPQ, il percevra, directement auprès des fournisseurs-adjudicataires, un frais de gestion établi à 1 % (0.6% versé au CSPQ et 0.4% à l'UMQ) qui sera inclus dans les prix de vente des pneus ;

QUE la Municipalité de Boileau reconnaît, selon la politique administrative du CSPQ, qu'elle devra être abonnée au Portail d'approvisionnement du CSPQ et d'en assumer le coût d'abonnement annuel établi actuellement à 500.00 \$ par code d'accès par individu, pour être inscrit à ce regroupement d'achats de pneus et bénéficier de l'ensemble des regroupements d'achats offerts par le CSPQ.

Adopté à l'unanimité

6.11 DEMANDE D'APPUI POUR LA MODIFICATION DE L'INTERSECTION DE LA ROUTE 323 ET DU CHEMIN BOILEAU DANS LA MUNICIPALITÉ D'AMHERST.

ATTENDU l'importance de la sécurité des citoyens de Boileau ainsi que des villégiateurs;

ATTENDU que l'entrée du chemin Boileau dans la municipalité d'Amherst sur la route 323 est dangereuse;

ATTENDU que la route 323 n'a qu'une seule voie de circulation à cette intersection et que les automobilistes roulent à grande vitesse;

180509-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le conseil de la municipalité de Boileau demande au Ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports des Laurentides de modifier cette intersection et de la rendre sécuritaire;

QUE la présente résolution soit transmise pour appui au député de Papineau, Monsieur Alexandre Iracà, au député fédéral, monsieur Stéphane Lauzon, à la MRC de Papineau ainsi qu'à la municipalité d'Amherst pour la sécurisation de cette intersection ;

ET QUE la directrice générale, secrétaire-trésorière soit et est mandatée pour assurer le suivi de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

6.12 NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS MUNICIPAUX

ATTENDU que le conseil juge opportun de réviser, à la suite de l'élection partielle de mai 2018, les différents comités municipaux, et ce, tout en précisant leurs rôles et responsabilités;

180509-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE les différents comités soient désignés et formés de la façon suivante :

Comité administration générale et finance :

(Monsieur. Robert Meyer, Monsieur Ronald Roberts)

Administration générale : acquisition des biens immeubles, terrains et bâtiment, bureau municipal, archives, contrat d'assurance, contrat des matières résiduelles, cueillettes et enlèvements des ordures, gestion du personnel, embauche, comités, communication, relation avec le milieu, trousse d'accueil, ententes intermunicipales, annexion, expropriation, recensement, sondage. Finance : contrats, budget, financement, soumissions, taxe, subvention, arpentage.

Comité sécurité publique et incendie :

(Monsieur Marc St-Aubin, Monsieur Jean-Marc Chevalier)

Sûreté du Québec, sécurité civile, bon voisin bon œil, mesures d'urgence, force majeure, incendie, équipement de prévention, décence, surveillance des animaux.

Comité transport et voirie :

(Monsieur Robert Meyer, Monsieur. Marc Ballard, Monsieur Marc St-Aubin)

Transport : transport en commun, transport collectif, transport adapté. Voirie : éclairage des rues, circulations, stationnements, signalisations, numéros civiques, garde-fous, drainages, voies et places publiques, ponts, ponceaux, ouvrage d'art, véhicules et équipement de la municipalité, gravier, sable, calcium, gravière, nivelage, grattage, entretien des chemins, déneigement, dynamitage.

Comité hygiène du milieu (ordures et recyclage) :

(Monsieur Jean Marc Chevalier, monsieur Wayne Conklin)

Hygiène du milieu : purification et traitement de l'eau, distribution de l'eau, égouts pluviaux, nuisances, salubrité, puits.

Comité Urbanisme et environnement :

(Monsieur Ronald Roberts, monsieur Wayne Conklin)

Environnement : eau potable, installations septiques, protection des rives et du littoral, plantes nuisibles, utilisation des pesticides, produits dangereux, loi sur le tabac, protection de l'eau. Urbanisme : mise en valeur du territoire, zonage, promotion et développement commercial et industriel, rénovation urbaine et restauration, bien patrimoniale, logement, démolition, développement économique municipal, pacte rural.

Comité loisirs, culture et MADA :

(M. Marc St-Aubin, M. Jean-Marc Chevalier, Mme Barbara Mapp)

Local des loisirs, salle de la Bonne Entente, parc et terrain de jeu, équipements récréatifs, expositions et foires, entente des services avec les organismes scolaires, religieux, activités de loisirs, concours, activités physiques, cours.

Rôle et responsabilité des comités

Avec l'autorisation du conseil pour chaque projet, ceux-ci doivent :

- Identifier les besoins, recueillir les informations pertinentes,
- identifier les objectifs et préciser les moyens et/ou actions à prendre pour les atteindre,
- identifier les priorités, dans chacun des cas et établir un plan d'action et un échéancier de réalisation,
- répartir les services proportionnellement à la contribution financière exigée des contribuables
- Utiliser rationnellement les services de la municipalité,
- Rédiger un compte rendu et faire des recommandations au conseil.

ET QUE La rémunération et l'allocation de dépenses soient attribuées selon le règlement 10-062.

Adopté à l'unanimité

7.0 FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois d'avril 2018 totalisant un montant de 48 525.40\$.

180509-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 48 525.40\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

7.2 ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le rapport des activités financières sera déposé en juin par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je soussignée certifie qu'il y a les crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 6 et 7.1) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

8.0 SECONDE PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

9.0 VARIA

10.0 CORRESPONDANCES DIVERSES

10.1 Presse – Le Mouvement Desjardins place la rentabilité avant les régions.

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

180509-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE la séance soit et est levée à 21h05

Adopté à l'unanimité

Robert Meyer
Maire

Cathy Viens
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

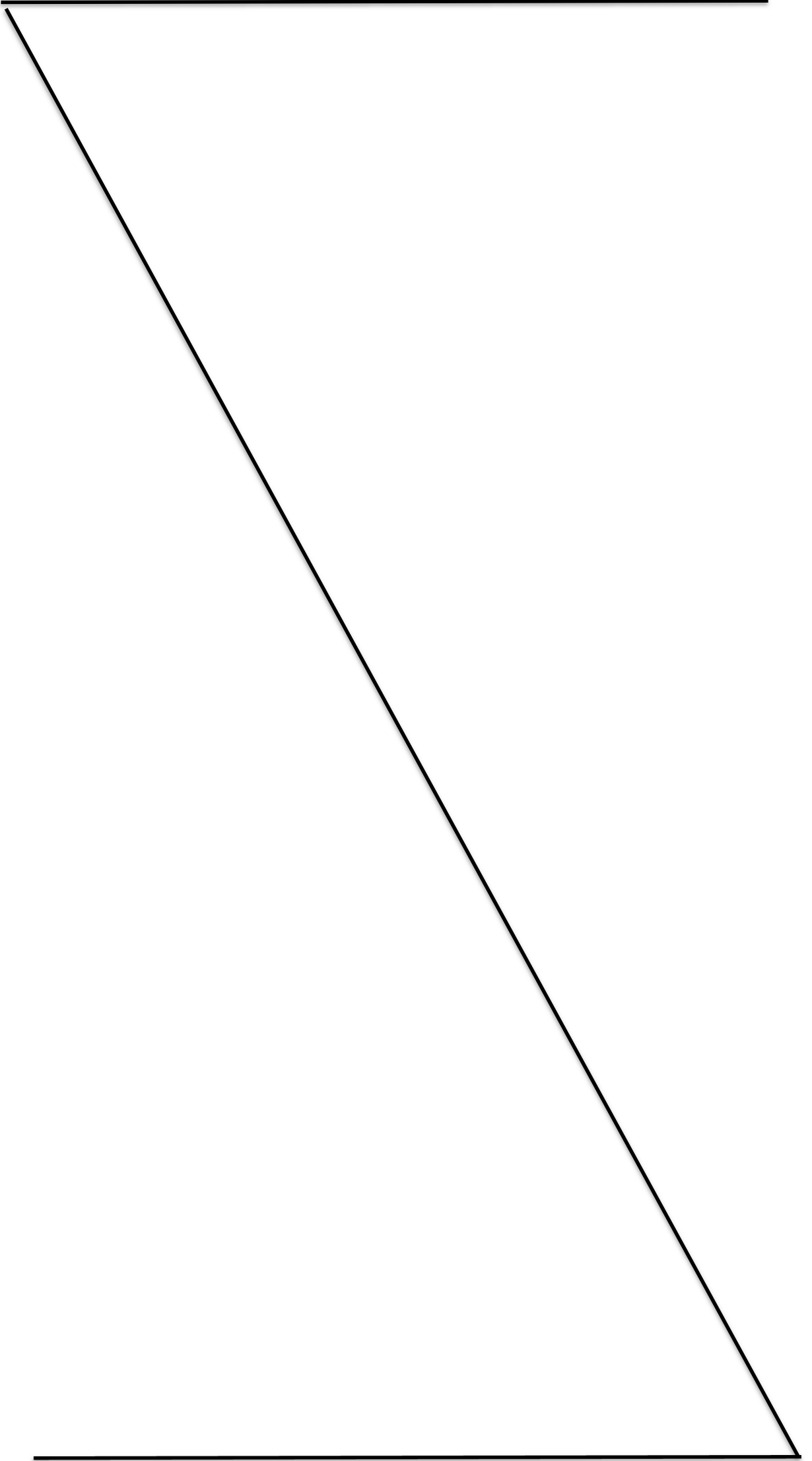
Lors de la séance plénière du 2 mai 2018, tenue de 19h00 à 20h30, étaient présents monsieur le maire, Robert Meyer et les conseillers suivants :

Wayne Conklin
Ronald Roberts

Marc St-Aubin
Jean-Marc Chevalier

Marc Ballard
Barbara Mapp

La directrice générale, madame Cathy Viens était également présente.



6952